

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ANNUEL, en comptant d'avance. \$7 50
SEMESTRIEL, en comptant d'avance. \$4 00
TRIMESTRIEL, en comptant d'avance. \$2 00

Le Sénat 1jan 0

L'ÉLECTEUR
JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.
Première insertion. \$7 10
Autre insertion publiée tous les jours. \$6 00

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

BELLEAU & Cie, administrateurs BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

ULRIC BARTHE, rédacteur

QUEBEC, 22 JUIN 1889

Les fêtes du jour

Enfin, nous touchons au grand triduum national de 1889. Les fêtes seront exceptionnellement belles, rehaussées par la présence de milliers de nos compatriotes accourus de tous les points du continent...

L'interminable cortège rentrera ensuite en ville par le pont Dorchester, et parcourra Saint-Roch, le Palais, la Basse-Ville, la Haute-Ville, le faubourg Saint-Jean pour se réunir de nouveau sur la place Jacques Cartier...

NOTES SUR LA FETE NATIONALE

Nous annonçons hier que les marches de la rue St-Jean, de la rue St-Joseph et de presque toutes les autres rues par le parcours de la procession avaient résolu de fermer leurs magasins à l'occasion de la St-Jean-Baptiste.

Le docteur Montzambert, de la quarantaine de la Grosse Ile, a accepté le commandement du huitième Bataillon, remplaçant le lieutenant colonel Miller, démissionnaire.

NOTRE FEUILLETON

Dans notre prochaine édition nous commencerons la publication d'un roman tout palpitant d'intérêt, intitulé LA DENT DU RAT

Les sociétés des Etats-Unis qui prennent part à la fête ayant manifesté le désir de présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'honorable M. Mercier, premier ministre et ses collègues...

ACTUALITES

Le temps qu'il fera dans les vingt quatre heures: Observatoire de Toronto. 21 juin, 12 heures p. m. Bas Saint-Laurent—Vents variables de l'O. au N.O.; beau temps; température stationnaire ou un peu plus basse.

Le révérend M. Provencal (Joseph-Antoine), curé de St-Cécile, directeur de St-Hyacinthe, décédé le 16 juin courant, appartenait à la Société d'une messe, section provinciale.

Mgr Cyrille Legaré, de l'archevêché de Québec, a été élu directeur de la Caisse d'Économie, en remplacement de feu Mgr Z. Bolduc.

M. Sifroid Dumont, M. D., de Lewiston, est en cette ville.

M. R. Préfontaine est au St-Louis, de même que M. Victor Bélanger, du Charrier de Hovester et M. le sénateur Hopkins, du Maine.

M. le docteur Montzambert, de la quarantaine de la Grosse Ile, a accepté le commandement du huitième Bataillon, remplaçant le lieutenant colonel Miller, démissionnaire.

NOTES SUR LA FETE NATIONALE

Nous annonçons hier que les marches de la rue St-Jean, de la rue St-Joseph et de presque toutes les autres rues par le parcours de la procession avaient résolu de fermer leurs magasins à l'occasion de la St-Jean-Baptiste.

Les sociétés des Etats-Unis qui prennent part à la fête ayant manifesté le désir de présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'honorable M. Mercier, premier ministre et ses collègues...

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

M. Sifroid Dumont, M. D., de Lewiston, est en cette ville.

M. R. Préfontaine est au St-Louis, de même que M. Victor Bélanger, du Charrier de Hovester et M. le sénateur Hopkins, du Maine.

M. le docteur Montzambert, de la quarantaine de la Grosse Ile, a accepté le commandement du huitième Bataillon, remplaçant le lieutenant colonel Miller, démissionnaire.

Les sociétés des Etats-Unis qui prennent part à la fête ayant manifesté le désir de présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'honorable M. Mercier, premier ministre et ses collègues...

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

M. Sifroid Dumont, M. D., de Lewiston, est en cette ville.

M. R. Préfontaine est au St-Louis, de même que M. Victor Bélanger, du Charrier de Hovester et M. le sénateur Hopkins, du Maine.

M. le docteur Montzambert, de la quarantaine de la Grosse Ile, a accepté le commandement du huitième Bataillon, remplaçant le lieutenant colonel Miller, démissionnaire.

Les sociétés des Etats-Unis qui prennent part à la fête ayant manifesté le désir de présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'honorable M. Mercier, premier ministre et ses collègues...

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Après le salut solennel qui aura lieu à sept heures à la basilique, le comité de régie conduira les sociétés au palais cardinalice où ils présenteront leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

De là ils se rendront tous sur la Terrasse où la société St-Jean-Baptiste de Québec fera son discours d'adieu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Echos de la Capitale

LE BILL D'EXTRADITION DE WELDON

Extradition de Burke—Les amis de M. Château furieusement déçus—Officiel Japonais en visite à Ottawa

Ottawa, 21 juin.—On annonce par le département de la justice que le bill d'extradition de Weldon est considéré par le gouvernement fédéral comme rétroactif dans ses effets et qu'il sera mis en vigueur aussitôt qu'on aura reçu l'assentiment des autorités impériales.

Cette nouvelle va jeter l'alarme parmi les criminels de l'étranger qui sont venus chercher un refuge au Canada. Ce n'était pas l'intention du gouvernement que ce bill fut rétroactif, mais la chose n'était pas mentionnée clairement.

—Le gouvernement fédéral n'entend pas s'opposer à l'extradition de Burke, actuellement détenu à Winnipeg sous accusation de complicité dans le meurtre du docteur Cronin, commis à Chicago.

—Les amis de l'honorable M. Château sont furieusement déçus de ce que Sir John Macdonald a refusé de leur promettre qu'il nommerait leur favori ministre des chemins de fer.

—M. H. Satow, commissaire du gouvernement du Japon est arrivé à Ottawa hier soir. Il est chargé par les autorités de son pays de visiter les puissances britanniques pour étudier les modes de gouvernement, le progrès et le développement des différentes contrées.

—M. C. T. Gibbs, fonctionnaire au Sénat a été assigné, à donner son témoignage sur certaines accusations portées contre le juge en chef Austin, des îles Bahama.

M. Gibbs a passé tout l'hiver dernier au Bahama pour sa santé et il n'y a pas de doute qu'il rendra de grands services au juge Austin qui, au dire des journaux de Nassau, est victime d'une conspiration ourdie par certains officiers du gouvernement de ces îles.

M. Austin est un canadien.

LE TERME CRIMINEL A SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

St-Joseph de Beauce, 21 juin.—Le terme criminel qui s'est ouvert aujourd'hui est d'une importance exceptionnelle. En ouvrant la cour, son honneur le juge Pelletier a fait la charge suivante au grand jury:

Adresse de l'honorable juge Pelletier aux grands jurés. St-Joseph, Beauce, 21 juin 1889. Messieurs les grands jurés,

Le greffier de la Couronne vous disait, il y a un instant, en vous interpellant: "Vous, excellents hommes qui êtes choisis pour vous enquiser de la part de notre Souveraine Dame la Reine et le corps de ce district de Beauce, répondez à vos noms en premier appel et épargnez-vous les amendes."

Je vous prie de vous rappeler ces paroles solennelles, car elles qualifient votre position. On vous appelle excellents à cause de la noble mission que vous avez à remplir et des devoirs importants que vous devez rendre à la société. Vous avez été choisis entre plusieurs pour présider la grande enquête de ce district à cause de votre bonne position sociale et de la confiance que l'on a dans l'intégrité de votre caractère, et, votre devoir c'est de vous enquiser de la part de la Couronne, source de toute justice, des griefs et des crimes commis dans ce district afin d'assurer à vos concitoyens la sécurité de leur personne et la protection de leurs biens.

Comprenez maintenant pourquoi vous êtes appelés excellents hommes, et avec quel zèle vous devez travailler à mériter ce beau titre. Percevez que vous êtes dignes de ce nom, je vous dis: Excellents hommes, répondez à la confiance que la société a en vous, et épargnez ce district en mettant devant cette cour et le corps des petits jurés, toutes les personnes contre lesquelles il y a matière à procès.

Le serment que vous venez de prêter, rappelle aussi la grandeur de votre mission, vos devoirs, et vous met en garde contre les préjugés que vous avez à combattre afin que votre verdict soit l'écho fidèle de votre conscience éclairée par les preuves légales qui seront faites devant vous.

Votre serment! Ah! je vous prie, ne l'oubliez pas, c'est une promesse solennelle que vous avez faite à Dieu d'agir consciencieusement avant les faits mis devant vous, sans peine de ne jamais voir son Paradis et la place que vous deviez y occuper. Manquer volontairement à cette promesse par crainte, par faveur, par intérêt, serait commettre un parjure, encourir la colère du Ciel, le mépris de vos semblables, et la perte de vos biens les plus chers même dans ce monde. Ne vous exposez pas à de si grands malheurs; soyez comme on vous l'a dit, des hommes excellents, des hommes fidèles à votre mission, et courageux dans l'accomplissement de vos devoirs. Maintenez, je vous prie, dire quels sont vos devoirs que vous avez promis par serment de remplir.

Aux dernières assises criminelles, j'ai dénoncé aux Grands Jurés, ici présents, une malheureuse habitude introduite dans une partie de ce district, celle de porter des armes à feu, à cause des crimes fréquents qui en sont la conséquence et qui ont déjà conduit au pénitencier plusieurs personnes de cette partie de notre pays. Aujourd'hui c'est mon devoir de vous dénoncer un autre système de terreur, celui d'empêcher par la crainte de perdre leurs biens les honnêtes gens qui veulent protéger leurs familles contre l'ivrognerie en faisant paître ceux qui vendent des boissons enivrantes contre la loi. L'audace des débauchés d'alcool est devenue une institution dans ce district et y a établi son règne de terreur, par la conspiration

criminelles et le menace publique de détruire par le feu les habitations de ceux qui ne veulent pas respecter les lois.

Cette audace a déjà produit des crimes nombreux, par exemple, le meurtre du sergent Doré, sté impuni, les incendies de plusieurs maisons, et tout dernièrement l'évasion, violente des prisonniers de cette prison. Accoutumés à se moquer de la loi des licences, ces prisonniers ont ri de l'exécutif, sont sortis solennellement de la prison et se sont jetés dans les bois comme des brigands.

Chose pénible à dire et que vous connaissez tous comme moi, des ceurs se sont émus et des motifs nobles se sont tendus pour accourir et protéger ces fugitifs de la justice. Cette sympathie trop générale pour le criminel est le symptôme d'une grande dégénérescence sociale et la preuve que la moralité publique a baissé, et c'est une conspiration ouverte contre la sécurité temporelle qui est la fin de la société civile. Car, aider le coupable, c'est encourager le crime et entraver l'administration de la justice, sur laquelle repose toute société. Déploré avec moi ce triste état de choses, et soyez assez courageux pour le dénoncer, pour l'honneur de ce district. C'est votre devoir de relever le niveau du sens moral au milieu de notre population en lui faisant comprendre qu'on ne se moque pas en vain de l'autorité qui a pour objet de faire régner la justice et la paix.

Encore une fois, ce n'est pas une question de sentiment et de sensibilité pour vous, il s'agit d'un devoir que vous devez remplir même sous les exigences les plus impérieuses du serment.

La Couronne vous demande de vous enquiser de ce système de terreur et de l'évasion des prisonniers de cette prison, et vous devez rapporter devant cette cour un verdict franc et honnête.

Vous allez aussi être appelés à examiner d'autres actes d'accusations, vous les étudiez avec la même franchise et la même impartialité.

Ecoutez bien ce que vous devez connaître et faire quant à vos procédés. Rappelez-vous bien que vous n'êtes pas là pour faire le procès des accusés; votre rôle se borne à décider si, d'après la preuve faite devant vous, il y a matière à procès.

Si l'offense et la culpabilité sont probables, cela doit vous suffire. N'allez pas au-delà des faits établis devant vous, ne supposez pas des intentions et des circonstances, décidez promptement d'après votre conscience éclairée par la seule preuve faite devant vous.

Si vous avez des doutes, mettez les contre l'accusé, plus tard les petits jurés en donnant le bénéfice au prisonnier. Interrogez les témoins dans les noms se trouvent au dos des actes d'accusation. Ces témoins seront assésés par votre chef qui, écria ses initiales en regard du nom du témoin ainsi assésés et réexaminé relativement à l'offense contenue dans l'indictment.

Vous ne devez pas examiner d'autres témoins que ceux qui apparaissent au dos de l'acte d'accusation sans un ordre de ce tribunal.

Etant convaincus par la preuve faite devant vous de la culpabilité probable de l'accusé, vous êtes obligés de déclarer l'accusation fondée et d'en faire rapport à cette cour. Ce rapport se fait par l'entremise de votre chef qui écrit au dos de l'indictment: *trus bill* ou accusation fondée, et le signe de son nom en y ajoutant sa qualité de chef ou foreman. Si au contraire la preuve n'établit pas la probabilité de l'offense, vous déclarerez l'accusation non fondée et votre chef écriera au dos de l'indictment: *No bill*. Cette accusation non fondée, et signera ce rapport en sa capacité de chef ou foreman.

Pour arriver à la conclusion qu'une accusation est fondée—true bill—il faut que douze d'entre vous soient unanimes; autrement, vous devez faire un autre rapport, celui que l'accusation n'est pas fondée—no bill.

Vous n'avez pas le droit de rapporter comme non fondé un acte d'accusation sans avoir assésés et interrogé tous les témoins présents dont les noms sont au dos de l'indictment. Mais vous pouvez rapporter "true bill" sans avoir examiné tous ces témoins si vous êtes convaincus plus tôt que l'accusation est fondée.

Vous êtes tenus sous serment de garder un secret inviolable sur toutes vos délibérations. Ce secret est exigé comme une sauvegarde pour la société et pour vous-mêmes. Vous ne devez pas prendre en considération des preuves offertes par l'accusé si l'acte d'accusation n'est pas fondé et si vous n'avez pas droit de faire un procès devant vous. Personne n'a le droit d'être admis en votre présence sans permission, sauf l'avocat de la Couronne et les officiers de la cour si vous en avez besoin.

En tout temps la cour et ses officiers seront prêts à vous donner la protection, le secours des informations d'un vous pouvez avoir besoin.

Vous connaissez à cette heure les procédures que vous avez à faire et les obligations et les devoirs que vous avez à remplir.

Accomplissez votre tâche courageusement et consciencieusement. Au cours de vos délibérations, que chacun d'entre vous puisse se dire: J'ai rendu justice à la société et à l'individu, j'ai fait mon devoir.

La cour compte sur votre honnêteté et entretient l'espoir que vos travaux seront efficaces.

Concerts sur la Terrasse

Liste de souscription

- Ouverte aux citoyens de Québec pour l'organisation d'une série de concerts sur la Terrasse, deux fois par semaine pendant la belle saison.
L'Electeur \$ 25.00
L'hon. Isidore Thibaut \$ 10.00
L'hon. juge Caron \$ 10.00
L'honorable M. Mercier \$ 10.00
L'hon. J. Gagnon \$ 10.00
Charles Langlois, M. P. \$ 5.00
Jules Tessier, M. P. P. \$ 5.00
G. Macneil \$ 3.00
L. F. Pinault \$ 2.00
Un citoyen de St-Roch \$ 1.00
Payé à M. Le Dr. Russell, président de la Terrasse des Hussards pour le concert de mardi le 18 courant \$ 13.50
Balance en mains \$ 67.50

QUITTANCE DE MINUIT

Grâce à leur secours il put gagner le débarcadère au milieu d'un concert de huées et de menaces bavardes qui n'absorbèrent à aucune voie de fait. France qui marchait derrière sa tante, baissa son voile en en passant auprès de Morris Mac-Diarmid. Tandis qu'elle descendait les degrés du débarcadère ses jambes chancelaient. — Cette jeune fille vint à jeter un regard Mac-Diarmid, murmura Jessy ; le connaissez-vous ?

— Qui est-elle ? — Morris fut quelques secondes avant de répondre. — Vous souvenez-vous de ce rêve que vous eûtes dans votre prison, Jessy ? dit-il enfin : Dieu nous envoya un ange, au moment où la mort planait sur vous ; c'est cette jeune fille qui m'indiqua votre retraite.

Jessy se retourna vivement vers la chaloupe qui emmenait Josuah Daws et fit un mouvement comme pour s'élaner ; mais les rameurs pesaient déjà sur leurs avirons et la barque glissait sur l'eau tranquille du port.

En même temps une clameur plus haute s'élevait du côté de la ville. Cette fois loin de s'éteindre ou de se transformer en sifflets railleurs elle grandit en se propageant elle monta elle s'enfla jusqu'à éclater comme un tonnerre.

La foule respectueuse et empressée, ouvrit au milieu de ses rangs une large voie. Le silence se fit ; toutes les têtes se découvrirent comme aux jours solennels ou les prêtres catholiques promènent le saint sacrement par les rues.

Daniel O'Connell parut escorté de son état-major historique. Il était tête nue et tenait à sa main l'illustre toque brodée par les dames de Tara.

Quant il salua à droite et à gauche la terre tremblait sous des hurras formidables ; quand il reprenait sa marche foulant aux pieds les rameaux verts et les couronnes qui jonchaient son chemin le fracas faisait faire place à un silence subit et religieux.

Un instant, O'Connell sur le point de mettre le pied dans la chaloupe se trouva entre les dragons de la Reine et le groupe silencieux des ribbons.

C'était comme une image matérielle de sa mission en cette vie. Quand il fut passé, Percy Mortimer et Morris Mac-Diarmid échangèrent un long regard. On eût dit deux athlètes se mesurant avant la lutte prochaine.

C'était l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande. Ils représentaient deux principes ennemis, forts tous les deux et impénétrables parce qu'ils sont absolus : l'un tenait le drapeau de la Conquête, l'autre relevait dans l'ombre l'étendard de la Nationalité.

Entre eux il y avait cet homme ce roi ! ce triomphateur dont la victoire ajournait leur bataille.

Mais ils pouvaient attendre. Ils étaient jeunes tous les deux et ils voyaient le pas du dieu chanceler sous un lourd fardeau de vicieusesse. La chaloupe accosta le steamer dont les grandes nageoires se prirent à osciller en divers sens comme si le moteur puissant mais aveugle n'eût point su de quel côté diriger leur effort. Cela dura une minute puis les roues tournèrent en mugissant et tracèrent deux larges sillons d'écume.

La foule poussa un suprême hurra. Le Libérateur agita de loin sa toque. La représentation était finie.

Il ne resta bientôt plus sur le pont du paquebot à part les hommes de manœuvre qu'une jeune fille vêtue de blanc qui s'appuyait triste contre le bordage. Ses regards étaient fixés sur Morris Mac-Diarmid et sa fiancée.

La ville disparaissait déjà dans le lointain qu'elle cherchait encore à les voir. Quand elle ne les vit plus elle mit la main sur son cœur et ses beaux yeux humides de larmes se relevèrent au ciel.

— Mon Dieu ! murmura-t-elle qu'ils soient heureux et qu'elle l'aime toujours !

Le quart d'un siècle passa depuis lors. Elle souffrit toujours. Mais l'Europe regarda avec étonnement le symptôme de décrépitude qui faisait trembler la

HOTEL ROBerval

J. W. BAKER, GERANT, ROBerval, LAC SAINT-JEAN.

ELLE SERA OUVERTE LE 10 JUIN PROCHAIN.

Taux \$2.00 à \$2.50 par jour. Très splendide accordé à ceux demeurant une semaine ou aux familles pensant pour la saison.

Cet hôtel est situé à proximité et en face de la gare dans le quartier de l'Oratoire, est à cinq milles de la Pointe Lévesque, le camp des montagnards indiens.

Pour toute information, s'adresser au gérant ou à M. R. M. STOCKING, En face de l'hôtel St-Louis.

11 juin - J. E. 1 m.

Taures à vendre

Une magnifique taure de 2 ans UNE AUTRE DE 1 ANS

ET UN JEUNE TAUREAU DE TROIS MOIS

Produit d'un magnifique Durlam et d'une vache donnant de 95 à 100 pots de lait, mesure impériale par jour ou 45 à 50 lbs de lait.

S'adresser à ONÉSIME POITRAS, Coin des rues St-Marie et Latourville, Québec.

14 juin - J. E.



SOUSSIONS

Provisionnement de la prison du District de Québec

DES SOUSSIONS seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN courant, à dix heures de l'avant-midi, par toutes les personnes, individuelles ou collectives, qui voudront se porter candidats pour la fourniture de la prison commune de ce district, pendant une année, à compter du PREMIER JUILLET prochain, savoir :

- 1. Le meilleur pain blanc, en la vente, livré tous les jours en pains de 2 livres.
- 2. Paille d'avoine par 100 bottes.
- 3. Charbon de bois, par charge de 10 minutes.
- 4. Gros pain quart, à tant par 100 livres.
- 5. Orge pelée par quart, à tant par 100 livres.
- 6. Bœuf pour la soupe, par livre.
- 7. Thé par livre.
- 8. Sucre par livre.
- 9. Les meilleurs balais montés en fil de fer, à tant la douzaine.

Les soumissions devront être faites sur des blancs que l'on peut se procurer à ce bureau, et devront contenir les signatures de deux propriétaires ou comme garantie de l'exécution des contrats.

Les soumissions pour chaque item seront considérées comme soumissions distinctes et séparées, et le shérif ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Bureau du Shérif, Québec, 10 Juin 1889.

E. J. - 10 Juin 1889. ALLIEN & FAQUET.

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

105, 107, 109, 111, Rue St-Joseph

SOCIETE FRANCAISE D'IMPORTATION M. M. J. DAY ET & CIE

MAISON DE GROS, III RUE SAINT-PIERRE

Maison de détail : 30 et 32 rue St-Jean

Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Oporto, Sherry, Mistella, Manzanilla, Amontillado, etc.

BORDEAUX EN FUTS BORDEAUX EN CAISSES SAUTERNES EN CAISSES

Sainte-Foy Monferand Domaine de Marc Fronsac Chateau Grand Barail Haut-Médoc Chateau Haut Vigneau Chateau Gruaud Larose (Hampé du chateau) Grand cognac fine champagne (1858) de Min. Marceau

Cos vins sont livrés en barriques de 50 gal. et en demi barriques de 25 gallons. La société se charge de l'embouteillage et de la livraison à domicile.

N. B. - Tous ces vins proviennent de la maison Min. Marceau, de Bordeaux, qui les fait analyser par le laboratoire municipal de Bordeaux, avant d'être expédiés et les garantit absolument purs de tout mélange.

MEDOC CANTENAC MARGAUX SAUTERNES HAUT SAUTERNES COGNAC VIEUX Ordinaire (Passe tout grains) Pommard (1881) Chambertin (1875) Musigny (1870) Richebourg (1874) Romanée (1865)

CHABLIS MEURSAULT (Supérieur 1874) BOURGOGNE MOUSSEUX. La Croix d'Or de Pommard de François (1874) La Croix d'Or de Pommard de François (1874) Petitot, prop. et maire de Pommard.

VINS DE CHAMPAGNE LA CELEBRE MARQUE de St Marceau & Cie., de Reims, servie au lunch du centennial à New-York. "La Sté Française d'importation, est seul agent pour le Canada."

DRY IMPERIAL EXTRA SUPERIEUR QUALITY. VERY DRY CHAMPAGNE VIE A. DEVAUX

GRAND CRÉMANT FLEUR DE L'ÉTOILE COGNACS ET FINE CHAMPAGNE (En futs et en caisses de 12 bouteilles de la maison Bernard Hilden & Co)

BERNARD HILDEN, 1 couronne HENNESSY 2 couronnes 3 étoiles 1 étoile 2 étoiles MARTELL

Garanti 20 ans d'âge par la douane de Londres. Embouteillé à Londres dans les locaux. (Chaque bouteille porte le sceau et l'étampage de la douane anglaise.)

LOUSTAU ET BAZANAC Cognac vieux LOUSTAU ET BAZANAC Fine champagne

Liqueurs françaises. — Chartreuse, Benedictine, Anisette, Curaçao blanc et rouge, Crème de cacao, Crème de Moka, Crème de thé, Crème de vanille, Maraschino, Liqueur des Primat, Genepy des Alpes.

VERMOUTH de Noilly Prat "Prom & Cie. HUILE D'OLIVE fine de toute 1ère qualité. VERMOUTH de Turin de Freund Ballor & Cie.

La maison garantit la provenance et la qualité de tous les produits mis en vente



Cette Colonne

EST RESERVEE POUR BRUNET, LAURENT & CIE.

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et Prelarts est au complet.

Tapis Tapisserie Tapis Bruxelles Tapis Ecossais Tapis Velours Tapis ficelle

BRUNET, LAURENT & CIE.

Etoffes a Robes

Haute nouveauté en couleurs et en dessins très variés.

BRUNET, LAURENT & CIE.

Cachemires Noirs

Nos Cachemires Henriettes, comme toujours, défient la concurrence. Nous vendons un bon Cachemire pour 25c. la verge, un Cachemire de Velours extra de 46 pouces pour 45c. la verge.

BRUNET, LAURENT & CIE.

OMBRÉS ET PARAPLUIES

Les articles les plus nouveaux et les plus jolis dans cette ligne ont offerts à nos clients.

BRUNET, LAURENT & CIE.

AUSSI

Ganterie en kid Ganterie en sois Ganterie en fil

Dentelles de France Dentelles de Suisse Dentelles de Belgique Dentelles d'Angleterre

Broderies fines pour costumes, 40 pouces de large, depuis \$1.00 à \$4.00 la verge, chez

BRUNET, LAURENT & CIE.

Departement de messieurs

Cols, Cravates, Gants de tous genres, Serges français, Tweeds français et écossais dans les plus nouveaux patrons.

Hardes faites sur commande et garantie, chez

Brunet, Laurent & Cie,

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

STROUCH TELEPHONE No 281

CHEMIN DE FER DE QUEBEC

Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1889, les trains partant de la Station du Pacifique, Québec, et arrivant comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction (Chambord) à 5.04 P. M., et à Roberval à 8.35 P. M.

8.30 P. M. — Express local pour St-Raymond, tous les jours, et arrivant à 7.15 P. M.

ARRIVEE A QUEBEC

6.50 A. M. — Express direct part de Roberval à 9 P. M. tous les jours, (excepté le samedi) pour Québec, et arrivant à 6.10 A. M.

8.40 A. M. — Express local part de St-Raymond, 7.00 A. M. tous les jours pour Québec, et arrivant à 8.40 A. M.

8.15 P. M. — Train mixte part de la Rivière à Pierre, tous les jours, à 8.15 P. M., et de Saint-Raymond à 6.40 P. M., arrivant à Québec à 8.15 P. M.

Commentant le 29 juin un train spécial partira de Québec tous les samedis à 9.15 P. M., arrivant à Roberval à 7.00 le matin suivant, et partira de Roberval tous les lundis à 9.00 A. M., arrivant à Québec à 8.15 P. M.

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains express directs, jour, et chars dorés aux trains directs du soir. On peut réserver des sièges et des lits, et se procurer des billets et des permis pour pêcher la truite et la omarrache, au Lac St-Jean, vis-à-vis l'Hotel St-Jean. Le et après le 10 juin, le bateau-voisier Peribonon voyageera entre St-Jean et Québec, tous les samedis, à 7.00 A. M. pour St-Prime, St-Félicien et Peribonon, et tous les samedis pour la Grande Décharge arrivant à Métabetchouan, St-Félicien et St-Gédéon revenant à Roberval le même soir.

Le fret pour tous les points des districts de lac, St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les autres points à l'ouest enregistré pour Roberval.

30 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M. Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, enis les samedis, tous pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Secrétaire & Gérant

7 juin 1889

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches.

La plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via le Lac Memphrigois.

La seule ligne ayant des chars paliers et dorés entre Québec et la Nouvelle-Angleterre et Québec et Boston, sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 17 juin 1889, les trains quitteront Québec :

Express-Part de Québec par le bateau-passager à 1.15 p.m., de Québec à 2.45 p.m., arrive à la Jonction de la Beauce à 4.30 h. p.m., arrive à Sherbrooke à 8.40 h. p.m., arrive à New-York à 11.30 h. p.m., arrive à Boston à 11.30 h. p.m., arrive à New-York à 11.40 h. p.m.

Des chars paliers, paliers et dorés, sont attachés à ce train sans transbordement.

PASSAGERS-Part de Québec par le bateau-passager à 8.30 h. p.m., de Lévis à 9.15 p.m., arrive à la Jonction de la Beauce à 11.30 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.46 a.m., arrive à Boston à 6.55 a.m., arrive à New-York à 7.50 p.m.

Des chars paliers sont attachés à ce train sans transbordement.

MIXTE-Part de Québec par le bateau-passager à 1.50 h. p.m., de Lévis à 2.30 h. p.m., arrive à la Jonction de la Beauce à 5.50 h. p.m., arrive à New-York à 8.40 h. p.m.

Les trains arriveront à Québec :

Express-Part de New-York à 4 h. 00 p.m., de Boston à 4 h. 30 p.m., de New-York à 4.40 a.m., part de Sherbrooke à 7.40 a.m., arrive à Lévis à 1.35 h. p.m., et à Québec par le bateau-passager à 1.45 p.m.

Des chars paliers sont attachés à ce train sans transbordement de Springfield à Québec.

PASSAGERS-Part de New-York à 9.15 a.m., part de Boston à 1 h. p.m., part de New-York à 9 h. p.m., part de Sherbrooke à 11.15 p.m., arrive à Lévis à 6.30 a.m., arrive à Québec par le bateau-passager à 6.40 h. a.m.

Des chars paliers sont attachés à ce train de Boston à Québec sans transbordement.

MIXTE-Part de St. François à 6 a.m., de la Jonction de la Beauce à 7.30 a.m., arrive à Lévis à 10.40 a.m., et à Québec par le bateau-passager à 11.40 a.m.

RAJONNEMENTS

A Lévis et à la Jonction Beauce, avec l'Intercolonial à Sherbrooke avec le chemin de Boston et Maine pour les voyageurs allant aux différents points de la Nouvelle-Angleterre, avec le chemin de la Nouvelle-Angleterre pour St-Jean, Nouveaux-Brunswick, et les autres provinces maritimes, et pour Mo. téral et Orléans.

Les billets pour les touristes allant à New-York, aux Montagnes Blanches, à Boston, à New-York, sont en vente du 1er juin au premier octobre ; et les billets de excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente du 22 juin au 30 septembre.

Pour billets, et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hotel St. Louis.

FRANK GRUNDY, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant des passagers

Sherbrooke, 10 juin 1889. J. E.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle Royale

Le salon dans les steamers Vancouver, Sarnia et Oregon sont au milieu du vaivau où le fumage est le moins sensible. Les cabines dans tous les vaisseaux de la ligne Dominion sont toutes sur les premiers ponts, là où la ventilation et la lumière sont parfaites, ce qui donne le plus grand confort à la mer.

Le département des hardes-faites est au complet. Patrons et tweeds nouveaux à des prix relativement bas.

Le département de dames ne laisse rien à désirer. Modistes pour les chapeaux à l'établissement.

Venez visiter le magasin populaire de St-Roch.

ED. N. BLAIS & CIE

Rue de la Couronne

Telephone 436

Hotel du Lion d'Or

KINCARDINE PLACE

M. E. G. BOULET, le populaire propriétaire de l'Hotel du Lion d'Or, vient de transporter son hôtel, dans la vaste maison de M. Jesse Joseph, à quelques pas du Parlement, place Kincardine.

De grandes améliorations ont été faites aux chambres et aux tables qui sont de première classe. Chambres bien garnies, salon magnifiquement meublé, piano, vue splendide.

Un magnifique jardin à la disposition des pensionnaires. La maison peut loger vingt-cinq pensionnaires. Cour spacieuse, décorée pour loger plusieurs chevaux ; c'est certainement un grand avantage pour ceux qui arrivent d'un grand voyage.

Il y a aussi un bar où seront servis boissons, liqueurs de toutes sortes ainsi que cigares de toutes marques.

Repas servis à toute heure dont le menu est indiqué sur une carte, servie jusqu'à minuit.

M. Boulet, le propriétaire de cet hôtel est bien connu du public, son nom suffit pour inspirer la confiance au public.

Une visite est sollicitée à l'Hotel du Lion d'Or, près du Parlement, Kincardine Place, rue Gies.

Alex.

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la

Nouvelle épicerie

COIN DES RUES

Buteau et St-Paul

SOMERSET EN LIÈS

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Deux jours de gaieté

Lundi et mardi

Somerset, 21 juin.

Toute la population du comté de Mégantic et une foule d'étrangers s'étaient donné rendez-vous à Somerset pour prendre part à la démonstration nationale qui a été couronnée d'un succès magnifique.

Des lundi on avait décoré avec un goût artistique les rues et les résidences, et les drapeaux tricolores ornaient toutes les maisons.

Lundi soir, l'élite de la société de Somerset et des paroisses environnantes se rendait à la salle de l'Hôtel de Ville où avait lieu une représentation dramatique par les amateurs.

Le soleil s'était levé radieux, mardi, jour de la célébration de la fête de notre glorieux patron.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Sur tous les visages on lisait un air de joyeux satisfaction. Chacun mettait la dernière main aux préparatifs et chaque poitrine se parait de l'insigne national et de la feuille d'érable, puis à 9 heures un coup de canon suivi des cloches de l'église lancées à toute volée annonçait que la fête religieuse et nationale commençait.

La procession se forma à l'Hôtel de Ville vers dix heures, conduite par M. le Dr Jos. Triguano, M. M. Bertrand, conduite par M. L. Gosselin, et M. A. Côté, conduite par M. A. Latulippe.

Après la messe M. le Président de la Saint-Jean-Baptiste présenta une adresse à M. le curé de Somerset, le révérend M. Matte, qui y répondit en termes appropriés.

Puis la procession se forma et défila par les rues, toutes parsemées et décorées avec abondance de drapeaux, oriflammes, etc.

Cette procession est une des plus jolies que l'on puisse voir. Et nous ne pouvons en faire le détail mais nous citerons les chars les plus jolis: Le char des "sauvages" le plus joli, le plus original que nous ayons vu encore et qui avait été préparé par M. Urie Dufresne; Jacques Cartier dans son navire, avec quinze matelots costumés; le char des forgerons; de la fonderie de Somerset; des ferblantiers; des selliers et cordonniers; des bouchers; de la manufacture de meubles; Pâquette; des boulangers; nos bons vieux cultivateurs; des menuisiers; des maçons, etc., etc.

Tous ces chars avaient été construits avec un goût charmant dont nous félicitons les auteurs.

Dans la procession figuraient une centaine d'enfants préparés par le maître d'école, divisés en trois parties: dans la première chacun portait un drapeau rouge, dans la deuxième un drapeau blanc, dans la troisième un drapeau bleu; l'effet était pittoresque, le coup d'œil charmant. Puis le corps de milice, la fanfare, la banrière St-Jean-Baptiste et les présidents et officiers de la société.

Dans l'après-midi on présenta une adresse à M. N. C. Cormier, le digne et zélé président de la Saint-Jean-Baptiste qui sut y répondre dignement, puis ensuite ont eu lieu, dans le bosquet de M. Cormier, une représentation en plein air. On joua "Le désespoir de Jérôme" et "L'auditoire était immense. Après la pièce, des discours furent prononcés par M. G. Turcot, M. P. M. le notaire Desguise, qui s'est adressé particulièrement aux agriculteurs et aux industriels, M. J. S. Doucet, Geo. Belleau, J. C. Noël, d'Inverness, et autres; tous les orateurs ont été salués par de chaleureux applaudissements.

Les messieurs dont les noms suivent ont envoyé des lettres d'excuse disant qu'ils n'avaient pu assister à la fête: Honorables W. Laurier, Thon, H. Mercier, Hon. C. A. P. Pelletier, M. J. E. Poiré.

L'honorable C. Rhodes ainsi que l'honorable L. O. Tallon avaient accepté, mais des obligations survenues aux derniers moments, les ont forcés de décliner l'invitation.

On ne voit pas ce spectacle dans nos grandes villes, car on y rencontre pas le même entrain; on ne rencontre plus de spectateurs et tout le monde était quelque chose dans la fête.

LES TOURISTES AU LAC EDUARD

Avant-hier, avait lieu l'inauguration, au lac Edouard, de l'Hôtel Laurentides dont les propriétaires déjà avantageusement connus du public, sont MM. Cressman et Baker.

Un de nos éditeurs accompagnait le parti de touristes, parti à 8 heures a.m., de Québec.

L'Hôtel Laurentides est un magnifique bâtiment pourvu de toutes les améliorations modernes, qui donne avec l'Hôtel Roberval, tout le confort possible aux voyageurs. Sa construction s'est faite en moins de trente jours, grâce à l'activité déployée par l'entrepreneur, M. L. T. Nesbitt, que nous félicitons en passant de ce tour de force. Soixante personnes au moins peuvent recevoir l'hospitalité prière de l'Hôtel, dans des chambres spacieuses et d'une propreté exemplaire.

MM. Cressman et Baker ont été très agréablement surpris de la façon dont le service se fait d'une manière irréprochable.

A en juger par la liste que nous publions ailleurs des visiteurs au jour de l'inauguration, on peut sans crainte, prédire aux propriétaires de l'Hôtel, un succès financier remarquable.

MM. Cressman et Baker ont été très agréablement surpris de la façon dont le service se fait d'une manière irréprochable.

Nul doute qu'étant donné tous ces avantages tant par la compagnie du chemin de fer que par les splendides hôtels érigés au lac Edouard et à Roberval, les promeneurs vont s'en donner à cœur joie pendant la belle saison.

En terminant, nous présentons nos sincères félicitations à MM. Cressman et Baker pour la manière dont ils ont organisé la fête, et nous espérons que dans la mesure de leur pouvoir, ils continueront à nous offrir de si agréables surprises.

Une seconde médaille en or était offerte par le Rév. M. Faguy, président d'honneur de l'Académie, qui assistait à l'assemblée. Cette médaille tenait lieu de prix d'excellence pour l'élève qui dans ses études commerciales embrassait le plus grand nombre de spécialités.

Le surintendant de l'Instruction publique a offert une médaille en or au meilleur calligraphe de l'Académie. Elle a été décernée par M. N. Hudson de l'île d'Orléans.

La médaille offerte chaque année par Son Excellence le gouverneur-général pour l'élève le plus capable dans le dessin mécanique et architectural, a été décernée par M. V. Lafrance, fils de notre artiste relieur.

Après la collation de tous ces prix l'hon. premier ministre et le révérend M. Faguy ont adressé la parole. M. Mercier s'est adressé au sujet de l'éducation et de notre système de progrès l'éducation est la clef de route de tous les succès et le seul moyen de se créer une position enviable dans la société.

M. Mercier a dit que le plus bel héritage que des parents puissent laisser à leurs enfants, c'était une éducation soignée, surtout chez nous, jeune peuple qui avons besoin d'hommes d'une grande valeur morale pour défendre nos droits tous les jours menacés.

Le premier ministre dit en terminant qu'il avait vu à l'Académie dans son ensemble, mais dans une première occasion, il irait voir fonctionner ce merveilleux système d'éducation si apprécié de tous les commissaires.

Nous regrettons que l'espace nous manque, car nous aimerions à parler plus au long de cette belle séance de fin d'année.

Prix donnés à l'École Normale Laval

Nous donnons ci-dessous les principaux prix et médailles accordés aux élèves-instituteurs de l'École Normale (au vieux château St-Louis):

ACADEMIENS
M. Omer Pagé, 1er prix d'Excellence; M. Joseph Paradis, 2ème prix d'Excellence.

PREMIERE DIVISION
M. Jean Gauthier, 1er prix d'Excellence; M. Chs. Pelletier, 2ème prix d'Excellence.

SECONDE DIVISION
M. Prudent Vallée, 1er prix d'Excellence; M. Joseph Dubé, 2ème prix d'Excellence.

MEDAILLES
Prix du prince de Galles: \$13.00 et médaille de bronze, accordé à M. J. Gauthier, de Carleton; Médaille d'argent, donnée par S. E. le gouverneur-général, accordé à M. J. O. Pagé, de Lotbinière, comme prix à l'élève qui lit le mieux sa langue maternelle.

Les trois médailles d'or et d'argent données par l'honorable M. G. Oumet, surintendant de l'Instruction publique, ont été accordées, deux à M. C. Plamondon, comme prix à l'élève qui a fait le plus de progrès dans l'année, et pour instruction religieuse; La troisième, à M. L. E. Warren de la Malbaie.

MM. Jean Gauthier et Chs. Pelletier, élèves de seconde année, nous ont paru avoir remporté le plus de prix.

Une petite remarque pour finir: A la séance de distribution de prix, jeudi soir, quelques élèves canadiens-français ont déclaré, et très bien déclaré, avec une prononciation parfaite, quelques morceaux de toutes sortes, d'origine d'élite qui les écoutait, les a applaudis à outrance. Ce n'est pas un fait bien rare; on l'observe à tous les examens publics de nos écoles. Mais cela prouve que, dans le centre le plus français de la province où la langue française est celle de la majorité, on encourage la jeunesse à se perfectionner dans la langue de nos compatriotes anglais, au lieu d'essayer de la proscrire comme font les fanatiques ultra-loyaux d'Ontario à l'égard des écoles où l'on enseigne notre langue.

ON DEMANDE
Une vingtaine de garçons pour vendre "L'Electeur" par les rues. Conditions avantageuses. S'adresser à: PIERRE ROY, 93, rue St-Jacques, St-Roch.

Dénouement de l'accident de Sillery
On nous apprenait hier que le cadavre de la malheureuse victime de l'abordage qui a eu lieu il y a une semaine avait été retrouvé.

Un de nos reporters est allé aux informations tout de suite. M. le coroner Belleau a eu l'obligeance de lui donner les renseignements suivants: En effet, le cadavre de l'infortunée demoiselle Wheeler a été retrouvé hier dans l'anse de Beaumont, près d'un moulin, par un nommé F. X. Sylvain, le même qui, il y a quelques jours, répétait le cadavre du malheureux George Gray.

M. le coroner informé, envoya immédiatement M. Lépine à Beaumont pour ramener la dépouille mortelle. M. Lépine est arrivé hier soir, et ce matin, il y aura inhumation.

La famille a été informée immédiatement de cette triste nouvelle.

ON DEMANDE
Une vingtaine de garçons pour vendre "L'Electeur" par les rues. Conditions avantageuses. S'adresser à: PIERRE ROY, 93, rue St-Jacques, St-Roch.

Arrivées aux hôtels
Hôtel St-Louis. — Mme A. Munn, Montréal; M. R. Thistle, Ottawa; F. Campbell, Toronto; C. U. Shaw, A. Fontaine, M. et Melle Douglas, Montréal; M. M. et Melle V. Bellon, New York; M. et Melle J. S. Bates, Melle Bates, Waiter Bates, Montréal; T. G. Whitfield et sa dame, Toronto; J. J. Vozel, Montréal; U. S. Peters et sa famille, Philadelphie; Miss Pinei, Philadelphie; M. O'Dona, Montréal; U. H. D. Metcalf et sa dame, Winnipeg; L. D. Viechos, Cambridge, Mass; Alex. Leslie, Montréal; R. E. Poster, Chicago; J. R. Russell, Londres, G. B.; W. J. Wilcox et sa dame, New-York; A. Nicholson, Londres; F. Campbell, Toronto; N. D. Leblondier, Montréal; C. L. Marston, Meriden, Conn.; W. U. Mooney et Mme Mooney, Montréal; M. et Mme Charles Harding, Boston; R. C. Merritt, Toronto; H. Aylmer, Richmond.

Assemblée
Il y aura assemblée de la Société Mutuelle Catholique de secours, dimanche après-midi à trois heures, dans les salles du Cercle Catholique à Saint-Roch. Prière aux membres présents à Québec d'y assister.

Les frères Poulin prisonnier
Une personne arrivant de Saint-Joseph de Beauce est venue à nos bureaux nous apprendre que les frères Poulin, deux des évadés de la prison du comté, qui s'étaient réfugiés aux Etats-Unis, se sont vu réintégrés prisonniers hier matin au chef-lieu.

Peu de accidents
Hier après-midi, un bien triste accident est survenu lors de la conformation chez un grand nombre de citoyens de Lévis. M. Xavier Bertrand et Alphonse Leblond, deux jeunes gens universellement connus dans cette dernière ville, étaient avec une couple d'amis en excursion de pêche à la rivière St-Henri, quand vers 4 heures, par un accident qu'on n'a pu encore expliquer, la chaloupe dans laquelle ils se trouvaient chavira et ils se noyèrent sans qu'on put leur porter secours.

La nouvelle de cette noyade a fait sensation à Lévis et à Québec où les défunts comptaient un grand nombre de parents et d'amis. A Lévis surtout, on ne parlait que de cela, hier soir.

M. Bertrand était maître de poste et tenait sur une grande échelle un commerce d'épicerie dans la ville voisine. M. Leblond était commis voyageur pour la maison Garneau et Fils, de Québec.

Tous deux étaient mariés. Nous offrons aux épouses éplorées, l'expression de notre plus vive sympathie.

Alarme de feu
Une alarme de feu a été sonnée vers 6 heures à la boîte 51 par un feu de cheminée.

Defait au feu
Mercredi après-midi, au moment où on faisait embarquer à bord du bateau de Montréal, un trou de bœufs, un d'œuf tombant sur le bateau et le ponton. Heureusement il put être retiré de l'eau quelques minutes après.

Mort d'un cheval
Lundi dernier, M. J. C. Hamel, de Lévis, se promenait en voiture sur la rue St-George, lorsque tout à coup son cheval s'effaissa. Quand on alla pour le relever, la bête était morte.

Mort subite
Le coroner a tenu une enquête hier sur le cadavre de Margaret Healy, veuve d'un nommé Fisher, morte subitement à la prison ces jours derniers. Le verdict a été mort de pneumonie. Elle était âgée de 66 ans.

Neuf ans de câble téléphonique
M. Dauphin, gérant du Téléphone, vient de recevoir 11,000 piéds de câble électrique pour remplacer le réseau déjà si compliqué qui traverse la ville. Le nouveau câble est de fabrication américaine et diffère du câble allemand déjà suspendu aux poteaux du téléphone en quelques endroits. Il mesure un pouce de diamètre et contient en aussi peu d'espace cinquante manœuvres de fils de cuivre soigneusement isolés les uns des autres par une enveloppe de coton et de gutta-percha; c'est un travail presque merveilleux. Le tout est protégé de l'action atmosphérique et en même temps des atteintes de la foudre par une couverture de plomb d'une ligne d'acier. La foudre glissera le long du câble et ira instantanément se perdre en terre.

Assistance mutuelle
Aux Unions St-Joseph, aux Sociétés de Bienveillance, aux Associations de secours mutuel de toute sorte, voici une suggestion des plus pratiques: Plusieurs de ces associations s'efforcent de donner l'assurance de vie à leurs membres, mais aucune d'entre elles n'est capable de donner l'assurance de vie à l'USBS BAS PRIN, ni avec autant de garanties que la Mutual Reserve Fund Life Association qui a de larges dépôts aux gouvernements, et qui possède pour le bénéfice de ses assurés un fonds de réserve de \$2,000,000 qui va toujours s'accroissant. La Mutual Reserve Fund Life Association impose des primes si réduites qu'elles sont à la portée de toutes les bourses, et elle offre de si grandes facilités de paiement que les plus pauvres peuvent s'y assurer. Or, à toutes ces sociétés désireuses de donner à leurs membres une assurance de vie sûre et indubitable, en se joignant à la Mutual Reserve Fund Life Association, je déclare que je verserai argent comptant, dans la caisse de secours de ces sociétés, une fois pour toutes, \$6 pour chaque application acceptée de \$1000; \$9 pour chaque application acceptée de \$2000; \$11 pour chaque application acceptée de \$3000; et \$12 pour chaque application acceptée demandant un montant d'assurance plus élevé.

Lisez dans les colonnes de ce journal l'annonce de la Mutual Reserve Fund Life Association. PHILIPPE MASSON, avocat, Surintendant d'agences. Bureau: No. 28, rue St-Pierre, Baso-Ville, Québec. 22 juin 1889. — E. J. 8.

Cour du recorder
Mary Ranger, une vieille de la vieille, celle-là, est condamnée à un mois de prison pour vagabondage. Un ivrogne qui a nu à la circulation, paie \$2 d'amende. Un autre qui a fait du bruit rue Champlain, \$2. Un autre encore, l'adversaire du premier, \$5 et les frais.

Verdict
Les jurés assermentés et chargés de s'enquérir de circonstances de la mort de l'ermite tué à bord de la barque Einar Tamskaler ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Grandes fêtes patriotiques de la St-Jean-Baptiste
Les grandes fêtes patriotiques de la St-Jean-Baptiste vont donner lieu cette année à des amusements de toutes sortes en tête desquels figurent avant tout les excursions dans le bas du fleuve et autour de l'île d'Orléans à bord du splendide vapeur Canada. Après la chaleur et la poussière, personne ne voudra se priver de ces charmantes promenades à la fraîche, qui reposent agréablement des fatigues du jour.

Programme des excursions
Le Canada, l'un des plus beaux bateaux de la Compagnie du Richelieu, que la plupart de nos lecteurs ont été à même d'apprécier déjà, arrivera de Montréal vers la fin de l'après-midi, dimanche.

Le concert sera donné par les mêmes artistes que celui de dimanche. Pour ce second voyage, l'admission est de 25 cts.

Les billets pour les deux excursions se vendront sur le quai de la compagnie du Richelieu.

Plus de Orgues
Le plus grand nombre de Pianos et Orgues-Harmoniums qui ait été vu à la fois dans un même magasin se trouve en ce moment à l'établissement de l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique. Une cinquantaine de superbes instruments de tous genres et de tous prix — depuis \$25.00 à \$1,200.00 — présente un bien joli coup d'œil et vaut réellement la peine que les amateurs se dérangent pour aller examiner ces magnifiques pianos et orgues.

La belle saison
L'ouverture officielle de l'été s'est faite hier matin à 6 h. 24 minutes.

Excursion au lac St-Jean
Par suite de circonstances incontrôlables, l'excursion au lac St-Jean organisée par M. Froux n'a pu partir hier. Le départ aura lieu ce matin. Plus de 150 personnes en font partie. Il seront de retour à Québec lundi afin d'assister à la fête nationale.

Restaurant fashionable
M. Z. Lafrance ouvrira prochainement en face du bureau de poste, un restaurant qu'il tiendra sur un haut pied et qu'il se propose de rendre chic sous tous les rapports.

Donnages causes par la pluie à Québec
Le correspondant d'Herbertville, du Progrès du Saguenay, lui écrit que depuis trois semaines les pluies ont été tellement fréquentes, que les travaux des champs en ont éprouvé des retards considérables. On se plaint aussi qu'une certaine quantité de blé de semence n'a pas levé.

Courses de Yacht, le 25 Juin
Sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Course: à la bouée rouge, au nord de la rivière Saint-Charles jusqu'à la bouée de Beaumont et retour. Départ à 10 heures 30 a.m., si le vent souffle de l'est. Départ à 11 heures a.m., si le vent souffle de l'ouest. Prix: 1ère classe, 1er prix, \$30; 2o prix, \$20. 2ème classe, 1er prix, \$30; 2o prix, \$20.

Jeux de Yacht qui ne sont pas encore mesurés vont être par M. Frank Poindé; les propriétaires voudront bien leur notifier le plus tôt possible. La course se fera suivant les règlements de "Quebec Yacht Club." Un bateau à vapeur, le Brothers partira du quai du marché Champlain, 15 minutes avant le départ des yachts. Prix, 25 centimes.

Les entrées pour cette course se feront aux salles du "Quebec Yacht Club" d'aujourd'hui, le 24 courant. J. EMILE CARON, Président, S. C. S. J. B. S.

Retraction
Je soussigné, Théodore Brochu, de la paroisse de St-Valier, déclare que je regrette vivement les fausses accusations que j'ai pu avoir lancées à l'adresse de M. Pierre McNeil, maire de la paroisse de St-Valier, au sujet d'un contrat public. THÉOPHORE BROCHU, St-Valier.

La fête Dieu
On fait beaucoup de préparatifs pour célébrer la fête Dieu dimanche prochain au faubourg St-Jean. Les citoyens de la localité rivalisent de zèle pour ornementer les rues où le Très St Sacrement passera. On a déjà construit plusieurs arches à l'occasion.

Le 5ème bataillon de Mégantic commencera ses exercices annuels le 25 juillet prochain à Inverness.

Alarme
Un jeune enfant âgé de deux ans et demi, appartenant à une famille d'immigrants, est mort du croupin en arrivant mercredi en cette ville.

Procession du Saint Sacrement de Lévis
La procession du St Sacrement a eu lieu jeudi après-midi, à 1 heure, dans les rues de Lévis. La cérémonie a été très imposante.

Les principales rues par où passa la procession étaient magnifiquement décorées.

Des milliers de petits drapeaux, serpentant à travers les rues, flottant au gré des vents, produisaient le plus magnifique effet.

La procession défila par les rues Guenette, Eden, Côte des marchands, rues Wolfe et Guenette.

Le reposoir qui avait été placé dans l'école des frères Maristes, Côte du Passage, était splendidement orné et faisait certainement honneur aux citoyens de Lévis.

Académie de musique
La compagnie Grand Hibernica et le panorama l'Irlande, de Paris, et de Rome jouera trois soirs consécutifs à l'Académie de musique à partir de mercredi le 26 du courant.

Le soir: Prix 25 cts., 50 cts., 50 cts. Matinée: Prix 25 cts. Sièges à vendre chez M. Hottelwell, 21 E-2.

Ligue Nationale Irlandaise
S. arts, jeux et joute de croisé SARSEFIELDS VS. INDEPENDANTS

Sous les auspices de la branche de Québec de la N. L. A. LUNDI, LE 24 JUIN

PROGRAMME DE SPORTS
Le Course d'un demi mille. — 1er prix, médaille d'or, présentée par M. C. McCarren, président de la N. L. A.; 2e prix, médaille d'argent, présentée par M. O. E. Murphy.

Le Course d'un mille. — 1er prix, médaille d'or, présentée par M. R. H. McCreary; 2e prix, médaille d'argent, présentée par M. J. J. Lynch.

Le Course d'un quart de mille. — 1er prix, une canne à pipe; 2e prix, un set de pipe; 3e prix, une boîte en bois de pipe.

Le Course d'un quart de mille. — 1er prix, un pipe; 2e prix, un set de pipe; 3e prix, une boîte en bois de pipe.

Le Course d'un quart de mille. — 1er prix, un pipe; 2e prix, un set de pipe; 3e prix, une boîte en bois de pipe.

ON DEMANDE
Un commis voyageur et un commis parlant les deux langues et capable de compter rapidement. S'adresser à: SIMON PETERS, Bureau: Rue Grant, St-Roch, 22 juin — E 27.



ORGUES-HARMONIUMS
Des divers modèles et de tous prix. Depuis \$25 à \$1,200. Des manufactures suivantes: KRAMICH & BACH, MASON & HAMILIN, McCANNON, LANSBOWNE, MASON & RUSCH, BURDETT, KERN & Co., BARN, ETC., ETC.

A. LAVIGNE
EDITEUR DE MUSIQUE
55, rue de la Fabrique
Académie de Musique
TROIS SOIRS COMMENÇANT LE 26 JUIN

APPARITION DES HOWORTHS
Double Spectacle Original
LE GRAND HIBERNICA
Dublin Dan Comedy

Ligue Nationale Irlandaise
S. arts, jeux et joute de croisé SARSEFIELDS VS. INDEPENDANTS

Sous les auspices de la branche de Québec de la N. L. A. LUNDI, LE 24 JUIN

PROGRAMME DE SPORTS
Le Course d'un demi mille. — 1er prix, médaille d'or, présentée par M. C. McCarren, président de la N. L. A.; 2e prix, médaille d'argent, présentée par M. O. E. Murphy.

Le Course d'un mille. — 1er prix, médaille d'or, présentée par M. R. H. McCreary; 2e prix, médaille d'argent, présentée par M. J. J. Lynch.

Le Course d'un quart de mille. — 1er prix, une canne à pipe; 2e prix, un set de pipe; 3e prix, une boîte en bois de pipe.

Le Course d'un quart de mille. — 1er prix, un pipe; 2e prix, un set de pipe; 3e prix, une boîte en bois de pipe.

SALE A DINER
L'Intercolonial de Lévis
(Propriétaire: M. A. MARQUETTE)